



Recrutement d'un(e) **Assistant(e) Social(e)** TEMPS PLEIN -CDD 1AN

Votre profil :

1. *Citoyen ou non de l'Union Européenne (pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis unique tel que repris dans l'arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation des travailleurs étrangers) ;*
2. *Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;*
3. *Jouir des droits civils et politiques ;*
4. *Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;*
5. *Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;*
6. *Être âgé de 18 ans au moins ;*
7. *Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court, gradué(e), bachelier(ère) assistant social, reconnu par la Fédération Wallonie/Bruxelles.*
8. *Maîtriser les outils informatiques courants ;*
9. *Être en possession du permis B et d'un véhicule personnel ;*
10. *Une expérience en CPAS constitue un atout ;*
11. *Satisfaire à un examen organisé selon les modalités ci-dessous*

Sélection des candidats sur base d'un examen de recrutement :

Modalités d'examen

L'examen comprend :

Une épreuve écrite : questions portant sur la loi organique des CPAS du 08.07.1976, loi du 02.04.1965 relative aux secours, loi du 26.05.2002 relative au droit à l'intégration sociale et arrêtés d'application, le fonctionnement du CPAS, les missions, la circulaire relative au contenu minimum de l'enquête sociale, les différents fonds, l'analyse de cas concrets.

Une épreuve orale : entretien permettant d'évaluer la connaissance de l'institution, de la fonction, les missions et permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à assurer les missions définies (la motivation, la maturité, l'esprit critique, le sens pratique...).

Seront invités à participer à l'épreuve orale les candidats qui auront obtenu au moins 50 % des points à l'épreuve écrite.

Les épreuves auront lieu pour la partie écrite le 03/11/2026 et pour la partie orale le 05/11/2026.

Description générale de la fonction :

Dans le cadre des PIIS :

- Coordonner un service d'insertion socioprofessionnelle en collaboration avec DEFITS.
- Assurer l'accompagnement et l'activation des bénéficiaires dans le cadre des PIIS en application de la loi du 21/07/2016.

Dans le cadre de l'aide alimentaire :

- Analyser les demandes et l'octroi des colis alimentaires
- Assurer la distribution et la gestion logistique et consolider les partenariats dans le cadre de l'aide alimentaire

Dans le cadre de la Cellule énergie :

- Assurer la gestion des demandes d'allocations de chauffage
- Instruire et suivre les demandes d'aides sociales dans le cadre des fonds spécifiques
- Assurer la gestion du PAPE :
- Traiter les demandes relatives aux problèmes d'arriérés et veiller à l'application des mesures de protection du consommateur en matière d'énergie

Dans le secteur de l'aide sociale générale :

- Prendre le relais des dossiers en cours lors des absences (congrés, maladie) du travailleur social titulaire de la gestion budgétaire.
- Assurer le suivi et l'accompagnement des demandes d'aides individuelles.
- Assurer le remplacement de collègues en cas de besoin.

Contrat et rémunération :

- Régime de travail : temps plein de 38 heures/semaine
- Contrat à durée déterminée d'1 an.
- Rémunération sur base de l'échelle barémique RGB B1 min.18.026,852 à max. 25.011,57 €/an à indexer. Brut mensuel min. temps plein : 3 350,05€
- Chèques-repas
- Date d'entrée en fonction : immédiate

Procédure de recrutement :

Les candidatures sont à adresser par MAIL à l'adresse officiel.cpas-tellin@tellin.be.

Le dossier de candidature doit obligatoirement reprendre les documents suivants :

- Une copie du diplôme requis certifiée conforme ;
- Un extrait du casier judiciaire daté de moins de 3 mois.
- Une adresse mail ainsi qu'un numéro de téléphone ou GSM où le (a) candidat(e) peut être joint.

Les candidatures ne répondant pas aux exigences reprises dans l'avis de recrutement ou incomplètes ne seront pas prises en considération et écartées de la procédure de recrutement.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du CPAS de TELLIN au 084/36.66.85 (GODET Murielle).

La date de rentrée des candidatures est fixée au 29.10.2026 au plus tard.